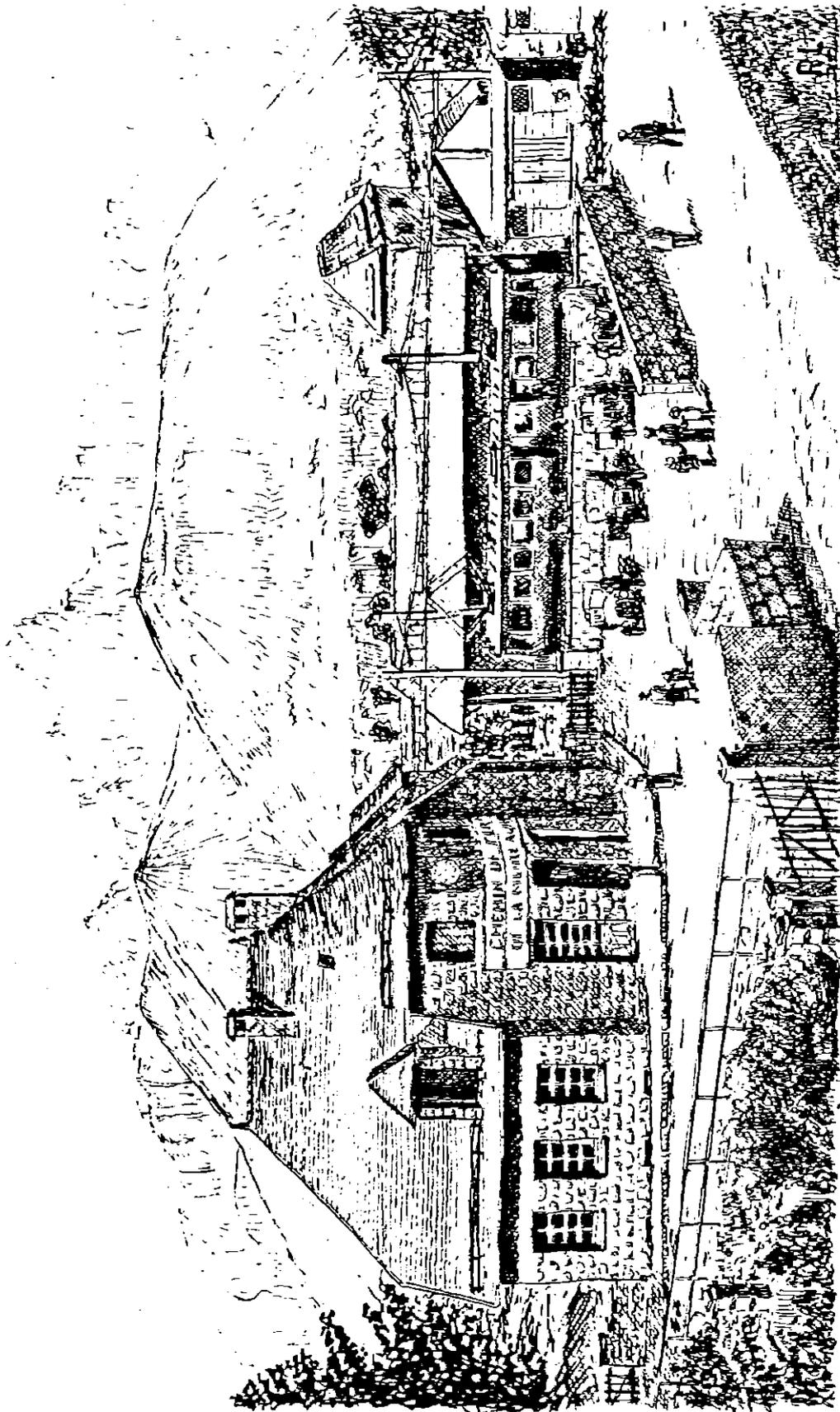


LE PETIT CORPATUS



Gare du train électrique

CORPS 1930

1982

N°61



I BUDGET PRIMITIF 1983

Après lecture faite par Monsieur le Percepteur de Corps des précisions ont été faites :

- la subvention départementale pour la bibliothèque, lui sera reversée dès réception,

- les indemnités de fonction du Maire et des Adjointes ne seront perçues par ceux-ci, seulement les frais de mission de tous les conseillers municipaux seront remboursés sur cet article,

- Monsieur SENAC rappelle que les frais supplémentaires des travaux de l'école maternelle doivent être pris en charge par l'assurance de l'architecte. Monsieur le Maire ajoute, qu'en attendant le jugement du tribunal administratif, la commune était dans l'obligation de payer les entrepreneurs,

- la subvention de la cantine est moins importante sur le budget 83 que sur le budget 82, la subvention non perçue de 81, apparaissait en 82,

- les frais de P. T. T. semblent importants mais sont compris dans cette rubrique : les frais de timbres, de téléphone de la Mairie, de l'école, du foyer municipal et la sirène,

- Monsieur SENAC désapprouve le montant de la location de l'atelier de couture et des loyers communaux (appartement de la Mairie, ancienne cure),

- Tableau des subventions (photocopie ci-jointe) approuvé à l'unanimité moins une abstention,

- Balance générale (photocopie ci-jointe) ,

- Vote du Budget : 11 pour

4 contre : M^{me} MOUSSIER, Mr SENAC, Mr RICHARD, Mr BALMET

II TAXE SUR SEJOURS

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y aurait lieu d'instaurer la taxe sur les séjours et demande au Conseil Municipal de voter le principe de cette institution
vote : 11 pour

4 contre.

III FOOTBALL-CLUB DE L'OBIOU

1° - Monsieur le Maire informe d'assemblée que le transport accordé gratuitement au foot a été évalué à 4 200 Francs,

2° - Monsieur le Maire demande à l'association de manipuler le chauffage des vestiaires avec économie,

3° - Un tarif de nuit sera demandé à l'E. D. F. ,

4° - Le Conseil Municipal accepte le devis d'environ 7 000 Francs des travaux à l'intérieur des vestiaires du stade,

5° - L'association demande un bac et WC à l'extérieur du bâtiment.

IV REVISION LISTE ELECTORALE DE LA CHAMBRE DES METIERS

Monsieur le Maire propose : Monsieur VENZIN Amédée

Madame PASDRMADJIAN Eustaquia.

Vote : 11 pour

1 contre

3 abstentions.

V COUPES DE BOIS

Le Conseil Municipal refuse un lot à Messieurs TURC henri, PASDRMAJIAN Jacques, LONGCHAMPT Gérard.

Motif : l'O. N. F. stipule que le bois doit être brûlé à Corps même pour une habitation principale.

Tableau des Lots et des noms ci-joint.

VI LOTISSEMENT "LES VIGNES DE SAINT-ROCH"

La S. A. D. I. a informé Monsieur le Maire de la signature de la promesse de vente de Monsieur BARDE concernant la parcelle cadastrée C. 18 p., promesse lui étant adressée le 22 Janvier 1981.

L'acte de vente sera établi par Maître CHABERT.

Monsieur le Maire est mandaté pour signer cet acte.

VII REGIE DE TRANSPORTS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Régie de transports effectuée chaque année le transport des enfants de l'école de La Salle-en-Beaumont et de Saint-Laurent-en-Beaumont au foyer de ski de fond de Saint-Michel-en-Beaumont.

Le Conseil Municipal fixe un forfait de 250,00 Francs l'aller-retour.

VIII ASSURANCE "PROTECTION JURIDIQUE DES COMMUNES"

Le Conseil Municipal accepte la souscription à cette assurance.

IX ARRETE CONCERNANT LES FOUILLES SAUVAGES

La Préfecture demande au Maire de prendre un arrêté réglementant les fouilles ou sondages.

X DOTATION SUPPLEMENTAIRE DE FONCTIONNEMENT AUX COMMUNES TOURISTIQUES

Comme chaque année cette dotation sera versée au S. I. V. M. de Corps qui la redistribue à chaque commune selon sa capacité d'accueil touristique.

XI COMMISSAIRE AUX IMPOTS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal 12 titulaires et 12 suppléants.
(photocopie de la liste ci-jointe)

Liste adoptée à l'unanimité.

XII COMMISSION A L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DU SOL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il doit élire 8 membres à bulletin secret au sein de son assemblée.

Monsieur le Maire propose :

MM. BONDARNAUD, DESBOIS, GUEYDAN, ROUX, PELLISSIER, MOUSSIER, BALMET, JOURDAN

Vote : 15 pour.

XIII POSTE DE FEMME DE SERVICE

Monsieur le Maire rappelle que Madame CALVAT qui avait ce poste remplace Mlle GALVAIN Andrée à l'école maternelle et qu'il y a lieu de choisir une autre personne pour aider Madame GONTARD à la cantine de 12 H à 13 H 30 et faire le ménage de l'ancienne école le soir 1 H 30.

Le Conseil Municipal choisit Mme LELEVIER Dominique domiciliée à CORPS à l'encontre des autres candidatures.

XIV GARDERIE

Madame CALVAT sera chargée d'ouvrir une garderie d'enfants du 11 juillet au 20 août.

XV BAIL DE L'ATELIER DE COUTURE

Monsieur le Maire informe que le bail de l'atelier de couture, bail accepté pour une durée de 3, 6 ou 9 années en 1980, doit au bout de 3 ans être réajusté suivant l'indice de la construction.

Selon cet indice la location passe de 10 200 Francs par an à 13 668 Francs par an à compter du 1er Janvier 1983.

XVI DROIT DE LICENCE DES DEBITS DE BOISSONS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le droit de licence des débits de boissons peut-être fixé suivant un tarif progressif en fonction de la valeur locative chaque établissement.

Le Conseil Municipal accepte ce mode de calcul.

XVII TARIF DES ALPAGES

Sur proposition de Monsieur MAZET le tarif fixé en 1981 passe de :

90 Frs par bête pour les propriétaires ayant le siège de leur exploitation à CORPS,

120 Frs par bête pour les exploitants ayant seulement des terres à CORPS,

150 Frs pour les exploitants extérieurs à CORPS.

XVIII CUISINIÈRE POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

Le Conseil Municipal accepte la proposition d'une cuisinière mixte de 2 520,00 Francs T. T. C.

XIX DEVIS DE L'ÉQUIPEMENT

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de divers devis d'intervention de l'équipement sur la voirie communale. Ces devis serviront pour l'obtention des subventions au titre du "FSIR et de l'entretien différé" cependant le travail sera effectué par les employés communaux.

XX CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

Monsieur le Maire propose de prévoir une réunion pour étudier ce classement.

XXI ZONE ARTISANALE

Monsieur le Maire demande à Mme BONDARNAUD de prévoir une réunion avec les propriétaires de terrain.

Monsieur le Maire demande également que Mr RIMOLDI soit contacté au sujet de son terrain sur lequel les pompiers préféreraient installer le centre de secours.

XXII CONCESSION MDME VELENSEK

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mr et Mme JOURDAN Auguste, désirent racheter la concession de Mme VELENSEK.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se servir de la concession de Mr et Mme JOURDAN pour espacer les concessions prévues sur cette lignée.

XXIII DEMANDE DE MR ARANEO

Demande concernant un passage au-dessus de la rue de la Côte.

Monsieur le Maire propose de surseoir cette demande : Mr ARANEO ayant mis en vente sa propriété.

XXIV SOUSCRIPTION AU MONUMENT DU MARECHAL JUIN ET A SES SOLDATS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 100,00 Francs.

XXV DEMANDE DE SUBVENTION DE LA MAISON FAMILIALE RURALE D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION DE VIF

Refusée.

XXVI SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES CONSEILLERES MUNICIPALES

Accordée.

XXVII COTISATION A LA MAISON DU TOURISME DE GRENOBLE

Refusée.

XXVIII ADHESION A LA FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

Adhésion acceptée.

XXIX MATERIEL POMPIERS - DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT -

La compagnie des Sapeurs pompiers demande :

- un appareil de ranimation subventionné à 40 %
- une longueur de tuyaux 65/70 subventionné à 40 %
- une longueur de tuyaux 40/45 subventionné à 40 %.

XXX "LA FOULEE VERTE"

Monsieur Jean BLANC informe le Conseil Municipal de l'organisation de la cour pédestre "la Foulée Verte" durant le week-end de Pentecôte et sollicite de la commune une subvention.

Le Conseil Municipal accorde une subvention identique à celle du concours de boule soit 2 500 Francs.

INFORMATIONS DIVERSES :

1° - Tous les panneaux publicitaires dans et précédant l'agglomération doivent être enlevés. Chaque commerce sera affiché à l'entrée de Corps suivant les dispositions réglementaires (en comparaison comme à l'entrée de Laffrey).

2° - La Commune de CORPS renouvelle son inscription au concours des Maisons fleuries.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'ISÈRE

Corps, le 11 AVRIL 1983

Mairie de CORPS

Code Postal 38970

Téléphone 30.00.31

COUPES 1983

N° 18 MOUSSIER André
N° 13 PASDRMADJIAN Gaspard
N° 14 BOUVIER Roland
N° 12 MARY Léon
N° 15 GEISSER Michel
N° 24 ROJAS J-Raymond
N° 11 VENZIN Amédée
N° 07 CHRISTOL Hugues
N° 01 GUEYDAN Henri
N° 10 PORCERO Emile
N° 20 PORCERO Daniel
N° 21 GONSOLIN Joseph

N° 3 GONSOLIN Jeanne
N° 8 GALVIN Louis
N° 22 MATHIEU Roger
N° 2 ROUX Denis
N° 9 RIVIERE Albert
N° 23 ABONNEL Alphonse
N° 4 MARTIN Lucien
N° 16 PAULIN Roger
N° 6 JOURDAN Claude
N° 19 JOURDAN Auguste
N° 17 BLANC Marcel
N° 5 DESBOIS Patrick
N° 2 MAINGOT James



Le bois devra être coupé et enlevé avant la fin novembre. L'emplacement devra être nettoyé, branchements empilés, etc...

入

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 29 Avril 20H 30

PRESENTS : M.M CARDIN, ROUX, PELLISSIER, JOURDAN, GALVAIN, PAULIN, GUEYDAN, BONDARNAUD, DESBOIS, MOUSSIER, SENAC, BALMET, RICHARD.

REPRESENTES M.M BLANC, GONTARD

I - TAXE SUR SEJOURS

Des informations complémentaires manquant au dossier, l'étude de la mise en application de la taxe sur séjours est reportée.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de Messieurs DELAS, BAGGIO, MANENT, DUMAS, PELLISSIER demandant au Conseil Municipal de ne pas voter ce projet/

II - MAISON DE RETRAITE

M; le Maire rappelle que le ténement immobilier de la maison de retraite actuelle avait été cédée gracieusement par le département (ancienne caserne de gendarmerie de CORPS) à la Commune de CORPS qui doit à son tour la rétrocéder à la maison de retraite.

M. le Maire informe qu'une servitude est demandée au profit de M. VIBERT-VALLET, qui désire pratiquer une ouverture dans le mûr donnant sur la cour de la Maison de Retraite.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte la rétrocession gratuite du ténement immobilier à la Maison de Retraite
- ne se prononce pas sur la servitude, le ténement immobilier ne lui appartenant plus.

III - SIGNALISATION DE PRIORITE

Le Conseil Municipal donne son accord sur un arrêté demandé par l'Equipement, concernant la priorité due aux usagers du chemin départemental D 537 (route de Pellafol) par les usagers des voies communales (Route du Village de Vacances et la Route du Lac)

.../...

IV - EMPRUNT SUR LE PROGRAMME 1982 D'ELECTRIFICATION RURALE

Le Conseil Municipal demande au Maire de contracter un emprunt de :
45 809,14 F, participation de la commune sur le programme 82 d'électrification rurale de 300 000,00 F.

V - TARIF DE LA REGIE DE TRANSPORTS

A compter du 1^o juin 1983, les tarifs de la Régie de Transports seront :

<u>L.V.T - CORPS</u>	20 places	125,00 F
	40 places	180,00 F
<u>CORPS - BOUSTIGUE</u>	20 places	125,00FF
<u>CORPS - PELLAFOL</u>	20 places	270,00 F
	40 places	370,00 F
<u>CORPS - LA SALETTE</u>	20 places	430,00 F
	40 places	500,00 F
<u>DANS UN RAYON DE 25 Kms</u>	<u>JOURNEE</u>	
	20 places	500,00 F
	40 places	590,00 F
	<u>DEMI-JOURNEE</u>	
	20 places	430,00 F
	40 places	500,00 F
<u>SAINT MICHEL EN BEAUMONT</u>	20 places	310,00 F

Les kms en supplément du forfait seront facturés à 5,40 F le km

LONGUES DISTANCES au delà de 25 kms

20 places	5,00 F le km
40 places	5,50 F le km

.../...

VI - RENOUVELLEMENT DU PARC DE LA REGIE

Trois véhicules de la Régie de Transports demandant des frais d'entretien trop élevé, le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé de les renouveler.

Sont à acquérir : 2 véhicules de 20 places

1 véhicule du type estafette

VII - REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité entérine les décisions prises par la commission d'étude du P.O.S vendredi 29 avril matin.

délimitation - d'une zone constructible à Boustigue

- d'une zone constructible à St Roch

- d'une zone constructible aux Chénêts

- d'une zone industrielle et d'une zone agricole sur les terres du Séminaire

classement du terrain de M. RIMOLDI en zone de réserve pour services en vue de l'implantation du Centre de Secours.

VIII - CONVENTION AVEC LA S.I.G.E.D

Un projet de convention étudié par la Préfecture est approuvé par le Conseil Municipal et envoyé à M. GUEYDAN pour avis.

La société carrosserie des Alpes sera implantée également sur les terres du Séminaire.

IX - ZONE ARTISANALE

La poursuite des études pour la zone artisanale, avec la déclaration d'utilité publique sur les terrains afin de ne pas payer de frais d'enregistrement, est approuvée à l'unanimité des conseillers municipaux.

La S.A.D.I est nommée concessionnaire

Le Conseil Municipal accepte la poursuite de l'étude de faisabilité de chauffage au bois des locaux de la zone artisanale.

X - TITULARISATION DE FRANCOIS MEI

M. MEI finit son stage au 30 avril. Le Conseil Municipal demande sa titularisation.

.../...

XI - LOGEMENTS LOCATIFS

Après nouvelle étude auprès de la S.A.D.I vingt logements pourraient être construits par l'O.P.A.C de l'Isère sur le lotissement "Les Vignes de St Roch"

XII - COLLECTE DE TEXTILES

Une collecte de textiles en faveur de l'association des Paralysés sera organisée le samedi 4 Juin en Mairie de CORPS

XIV - REQUETE DE Mme CHASTAN

Mme CHASTAN foraine demande de vendre des gaufres, crêpes et boissons durant la période estivale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité refuse son implantation.

XV - FETE DES MERES

Le Conseil Municipal demande de renouveler la distribution des roses aux mères de familles de plus de 6¹/₂ ans.

GARDERIE MUNICIPALE DU II Juillet au 19 août

La municipalité envisage la création d'une garderie pour les enfants de 2 à 6 ans, du II juillet au 19 août, du lundi au vendredi inclus.

Horaire 9h. - midi

14h. - 17h.

Prix approximatif 60 frs par semaine.

Si vous êtes intéressé, veuillez faire inscrire votre enfant en mairie, en précisant la période désirée.

-:-:-:-:-

Avis de la Mairie

Arrosage par aspersion.

Les propriétaires de jardin situés chemin du Barry, désirant une borne d'arrosage sont priés de se faire inscrire en Mairie, avant le 15 juin 1983.

-:-:-:-:-

REALISATION DE TRAVAUX PAR LE CONSEIL MUNICIPAL SORTANT 1977-1983
DE LA SALETTE

- Dalle et goudronnage sous la mairie (matériaux payés par la commune)
- Nouvelle toiture pour l'ancienne école vers l'Eglise (prévision de gîtes)
- Deux gîtes ruraux vers l'Eglises et en même temps ...
- Une salle chauffée pour la messe des dimanches d'hiver.
- Plantation d'arbres sur terrain communal au Gargas, ceci pour une meilleure infiltration de l'eau dans le sol et arrêter l'érosion.
- Suivie d'une deuxième tranche de travaux. Total 24.000 arbres. Financement subvention et part communale prise en charge par l'Association des Pèlerins de la Salette.
- Participation aux travaux de la Maison de Retraite de Corps par SIVOM.
- Adoption pour le ramassage du jeudi et mardi par la Régie de Corps avec petite participation des gens.
- Restauration de la Basilique du Sanctuaire (bâtiment communal) : maçonnerie, toiture et porche. Financement : subvention et emprunt communal dont les annuités sont prises en charge par l'Association des Pèlerins de la Salette.
- Remise en état d'une salle à la mairie : électricité et peintures payées par la commune.
- Achat de tables et de 24 chaises.
- Un chalet de berger à la Pale avec transport de matériaux par hélicoptère.
- Deneigement payé à l'Equipement de Corps et entretien des routes chaque année.
- Un troisième gîte au-dessus de la mairie, avec possibilité d'un autre.
- Adduction d'eau et pédiluve au chalet de berger du Col de l'Homme.
- Adduction d'eau Sanctuaire plus une borne à incendie à la Chabannerie et Dorcières.

- 1ère tranche de travaux : La Salette-Corps

- 2ème tranche de Travaux : La Salette

Amélioration de l'ancien réseau par détendeur de pression.

Financement : Subventions et emprunts communaux dont les annuités sont prises en charge par l'Association des Pèlerins de la Salette.

- Relais de télévision de St-Julien (1ère et 2ème chaîne couleurs)
- Ramassage des ordures décidé avec le regroupement de la Mure.
- Toit de la Mairie et de l'Eglise de St Julien.
- Remise en état dans chaque hameau des lignes électriques avec transformateurs
- Crépissage des murs du cimetière.
- Remise en état du Pont des Pra et des Mathieux.

C'est en faisant ce bilan de 6 ans de gestion que nous nous sommes aperçus de son importance. Le temps effaçant rapidement les souvenirs, nous nous sommes dit qu'il était important de le mettre par écrit et de le faire connaître. En effet, cette période fut bien remplie dans l'histoire récente de la commune. Tous ceux qui nous ont posé la question sur ce que nous avons réalisé trouveront là le témoignage que nous étions fondés à mériter leur confiance.

La foire aux bestiaux

Afin de renouer avec les anciennes traditions agricoles du canton de Corps pour la seconde année consécutive, Eric MARCOU et Antoine BAGGIO ont renouvelé et animé avec l'aide de Jean BALMET, le véhicule sono de Mr ROUSSET, la traditionnelle foire aux bestiaux. Elle s'est déroulée dernièrement et l'affluence des touristes et des habitants du canton était très importante pour admirer l'exposition du cheptel.

Boeufs et veaux charolais (H. HOSTACHE) : pouliche pur sang anglo-arabe, poulain (A. BAGGIO); poney Schetland (J. ROBERT) : âne (Eric MARCOU; assortiment de volailles (J. RICHARD, J.L. CALVAT); caprins; (E. GRAND: Ovins (P. BRUN, E. BARDOUX).

Tous ces animaux ont été gracieusement prêtés par leur propriétaire qui ont assuré eux-mêmes le transport des quatre coins du canton.

Les animateurs tiennent à les remercier pour leur gentillesse et leur amabilité.

Profitant de l'animation, à II heures, l'école des jeunes boulistes de Corps a procédé à la remise des diplômes des lauréats sous la conduite de leur moniteur, J.P. DEVOLUY (5° degré : MEGIAS, S. RIVIERE F - 4° degré : C. PASDRMADJIAN, P. MAZEAS, - 1° degré : PASDRMADJIAN Y., SERRE E.).

Ensuite a eu lieu avec le concours gracieux de Pierre LONG et d'Emile (anciens maréchaux-Ferrands) la remise en forme des sabots des chevaux, poney, âne. Activité qui s'est depuis longtemps éteinte dans nos régions.



Quelle n'a pas été la joie des enfants très nombreux sur le champ de foire lorsqu'ils ont pu se promener sur le dos de l'âne.

Vers 15 heures, les différents propriétaires ont repris leurs animaux dans un bon ordre et avec beaucoup de diligence, les employés municipaux ont procédé au nettoyage de la rue des Fossés. Nous tenons à les remercier. Aucun incident de circulation n'est intervenu grâce au concours spontané de la gendarmerie de Corps.

....

Eric MARCOU et Antoine BAGGIO espèrent pouvoir renouveler la même expérience d'animation de foire aux bestiaux en 1984 mais avec un cheptel beaucoup plus important. Ils souhaiteraient un concours plus personnalisé de la part de la municipalité et de toutes les personnes de bonne volonté.

Nous envisageons également pour 1984 des remises de coupes, prix divers pour les différents exposants et pourquoi pas ne pas créer un mini("Beaucroissant"? (A étudier).

Rendez-vous nombreux pour la foire aux bestiaux de Pâques 1984.

Texte transmis par Eric MARCOU et Antoine BAGGIO.

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

COURS DE TENNIS

Des cours de tennis auront lieu tous les mercredis, suivant cet horaire :

Enfants de 10 à 11 heures

Adultes de 12 à 13 heures

Adolescents de 14 à 15 heures

Renseignements et inscriptions à la pharmacie.

Début des cours le mercredi 20 avril.

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

AU REVOIR

" Au moment où nous quittons votre village pour être en fonction à Saint-Firmin, nous disons, par l'intermédiaire du "Petit Corpatus" un au revoir sincère à tous les habitants de la Circonscription postale avec lesquels s'étaient déjà établis des liens amicaux et de confiance réciproque.

La proximité des deux villages nous offrira la joie de nous rencontrer, notre pensée restant après un trop court séjour, attaché à votre cité."

Texte transmis par Mr et Mme Georges DAVIN

--:--:~:~:~:~:~:~:~:~:~:~

Déclaration de Guerre

Blagues

Avouez dit une féministe résolue qu'il y a de quoi aller faire sauter le ministère des finances, pour une femme qui est levée à 7 heures du matin, qui a préparé le petit déjeuner de toute la famille, habillé les enfants, fait le ménage, le marché, préparé et servi le déjeuner, mis en train la lessive, servi le goûter, surveillé les devoirs, cuisiné le dîner, fait la vaisselle....." et qui en regardant par dessus l'épaule de son mari tandis qu'il rédige sa déclaration d'impôts, voit qu'il l'inscrit comme personne à charge.

--:--:~:~:~:~:~:~:~:~:~:~

Sébastien cinq ans, passe ses vacances à la ferme de ses grands parents. L'air vif le rend insupportable.

- Si tu continues lui dit sa grand'mère je t'enferme dans le poulailler.

- Ça m'est égal : je ne pondrai pas.

LE VOYAGE DU CLUB DU 3^e ÂGE à PARIS (du 2 au 7 mai)

".... Le voir un jour,
C'est mon rêve joli...."

Cette chanson, vieille de plus d'un demi siècle, est toujours d'actualité. Ceux d'entre nous qui n'étaient jamais "montés" à Paris n'ont pas été déçus. C'est beau, Paris, et facile à visiter en autocar, conduit par Yvon, chauffeur expert et dévoué et à l'aide des informations données par des guides!

Du matin au soir, les déplacements s'effectuent sans répit et le piétinement dans les salles ou les marches sur les pavés alourdissent nos jambes. Mais il s'agit d'un voyage culturel et nous avons tant de belles choses à contempler!

Le temps a voulu nous favoriser et pendant cette semaine pluvieuse si le soleil n'a pas brillé tous les jours, pendant les averses nous nous trouvons à l'abri et nos parapluies sont restés au fond de nos valises.

Au sujet de la nourriture, de retour à domicile, chacun conservera le menu servi presque à tous les repas : porc frais, pomme de terre et petits pois chez soi...

Beaucoup de pariens vivent surtout la nuit, et les magasins ne sont pas ouverts avant 9 heures. Le soir le ruissellement de lumière des enseignes géantes des salles de spectacles vous attirent notamment dans le quartier Pigalle. Mais dans les zones mal éclairées, des groupes de jeunes gens de couleur guettent une proie isolée. Avez-vous songé, mesdames, à dissimuler vos billets dans vos vêtements ? Restez groupées, et prenez garde à votre sac à main...

Lundi - Première étape du voyage. Après la traversée dans la région parisienne, de la forêt de Fontainebleau, peuplée de hêtres, de charmes... nous visitons le château royal, apprécié de Napoléon Bonaparte, qui lui permettait de se démarquer des rois de France, ceux-ci n'étant pas de sa famille. C'est là qu'il a abdiqué en 1814 et fait ses adieux à sa garde avant de partir à l'île d'Elbe d'où il reviendra l'année suivante en passant "chez nous".

Mardi - Visite guidée du Paris historique dans les quartiers de l'est : place de la Bastille, faubourg populaire St Antoine où ont éclaté les Révolutions, quartier du Marais, de la Sorbonne, le Panthéon.

La visite des monuments somptueux commence avec la cathédrale Notre-Dame, remarquable, en particulier par la richesse des couleurs de ses rosaces. Seul Napoléon Ier y a été sacré, en 1804, tandis que les rois capétiens avaient choisi la cathédrale de Reims.

L'après-midi, de la butte Montmartre dominée par le Sacré-Coeur, on découvrira l'immense panorama de la ville. Avez-vous compté les marches de l'escalier en colimaçon de la basilique, depuis la crypte jusqu'au sommet ? Il y en a près de 300 !

Et le soir, nous partons en croisière sur la Seine en bateau-mouche pour contempler les illuminations de la capitale. (Rien de commun avec l'insecte ailé : cette embarcation porte le nom du créateur de ce circuit nocturne.)

.....

Mercredi - Arrive le tour du Paris "moderne". Napoléon a voulu réserver l'ouest de Paris à l'aristocratie. Pas d'ateliers, de commerçants, si ce n'est le commerce de luxe. Place de la Concorde, se dresse l'obélisque à l'entrée des Champs Elysées. (2 km). L'Arc de triomphe de l'Etoile, s'élève au haut de l'Avenue sur la place Charles de Gaulle d'où rayonnent douze grandes artères vers Neuilly, La Défense. Le Bois de Boulogne!!! (très fréquenté, surtout la nuit). L'après-midi : Voici venue la visite du plus haut intérêt! Qui aurait pensé, petits provinciaux éloignés dans nos montagnes, qu'un jour nous assisterions au Palais-Bourbon, à une séance de l'Assemblée Nationale, la première assemblée législative de la France, et serions accueillis dans les salons voisins de l'hôtel de Lassay, somptueuse demeure où réside le Président de l'Assemblée, mal connue des Parisiens eux-mêmes ? Ce rêve est réalisé, grâce au dynamisme des organisatrices du voyage, en particulier, aux démarches de Mme Gisèle ROUX.

. 15 heures exactes .
- " Le Président!"

Un roulement de tambour éclate et, aussitôt, apparaît Mr Mermaz, venu de son Cabinet de travail, précédé par des huissiers et suivi de deux collaborateurs. Ils passent entre deux haies de gendarmes de la Garde Républicaine qui présentent les armes et se dirigent vers la salle de l'Assemblée.

Le même cérémonial se répète tous les jours.

C'est mercredi, et les députés peuvent interroger le Gouvernement. Des propos assez vifs sont échangés, notamment entre Mr M. Labbé et Pierre Mauroy ou les secrétaires d'Etat remplaçant les Ministres absent.

Le lendemain, des manifestations parfois violentes troubleront l'ordre dans certains quartiers de la ville.

Et suprême honneur, Mme Mermaz a prévu pour nous, une aimable réception dans l'un des salons luxueux, devant une table alléchante.

Mme Bégin, son assistante nous y reçoit, devise avec nous et signe aimablement un recueil de l'hôtel de Lassay qui nous a été offert en souvenir de notre passage dans cette demeure.

Viennent nous y rejoindre : Mme Hostachy, ex-maire de Corps, Mr et Mme Berge qui nous accompagnent dans nos voyages, le Dr Cardin, maire de Corps, accompagné de : Mr Vincent maire des Côtes de Corps et ses adjoints, Mr Charles, maire de la Salette et son adjoint, Mr Haudour ex-ingénieur géologue au Mines de la Mure, Mr Arsenne etc... venus à Paris pour présenter le projet du futur chemin de fer de la Salette, au Ministère de l'équipement ce même jour.

Mr Georges Morin, chef du Cabinet du Président, nous accueille chaleureusement, presque notre voisin, puisqu'il est maire-adjoint de Gières, et Mme Mermaz vient saluer chaque membre du groupe avant de nous convier à se rendre au buffet préparé à notre intention. Tous les participants garderont un souvenir inoubliable de cet après-midi passé à l'Assemblée Nationale.

La journée s'achève par un spectacle féerique, et non choquant aux Folies-Bergères.

.....

Jeudi - Journée à Versailles, avec visite guidée des châteaux et du parc qui, avec ses jardins, ses pièces d'eau, ses bosquets, semble se prolonger à l'infini. Bien que certains meubles aient été transportés au Louvre, les salons, la Galerie des Glaces.... ont gardé leur splendeur. Partout des tapisseries, des tableaux, des sculptures, en particulier aux plafonds.

Deux châteaux s'élèvent dans le parc :

- Le Grand Trianon, encore bien meublé, qui était occupé par les parents des rois et des empereurs.

- Le Petit Trianon, construit sous Louis XV pour ^{l'}me Du Barry...

Le soir, dîner dans une auberge de Montmartre avec attractions (musiciens, chanteurs, illusionniste).

Vendredi - Montée à la Tour Eiffel en ascenseur, mais seulement jusqu'au 2ème étage, des travaux étant en cours au dessus.

Aux Invalides, reposent les cendres de grands hommes dont la plupart étaient des chefs militaires. Depuis 1840, les cendres de Napoléon, ramenées de Ste Hélène, reposent dans un tombeau monumental et, depuis la guerre de 1939-45, celles de son fils, l'Aiglon.

Le musée Grévin est une originale galerie de personnages en cire et de scènes en grandeur naturelle : Chirac, Jospin, la Révolution, la royauté, Roland à Roncevaux....

Que penser de l'architecture bizarre du Centre Pompidou avec ses tuyauteries géantes ? Les cinq étages forment un centre culturel avec une riche bibliothèque, des salles d'expositions, etc...

Au Théâtre des Deux-Anes, les acteurs raillent les membres du Gouvernement actuel. Mais ne voyons que le côté plaisant et spirituel de ces "caricatures" et rions de bon coeur.

Samedi - Nous remontons une dernière fois l'avenue des Champs-Élysées, abondamment pavoisée pour les cérémonies du lendemain.

Nous traversons l'immense plaine de la Beauce et ses champs de blé en herbe, le "grenier de la France".

Elle est dominée par les deux flèches inégales de la Cathédrale de Chartres. Celle-ci est un chef d'oeuvre de l'art gothique construit vers 1200, un peu sombre mais remarquable par la richesse de ses vitraux.

Avenue de la Résistance, une plaque et un monument rappellent le sacrifice de Jean Moulin, Préfet de l'Eure-et-Loir en 1939-40.

Avant de passer les frontières de notre pays, visitons d'abord la France, elle en vaut la peine.

R. BLANC-LAPIERRE

VOYAGE A PARIS



Le groupe du club du 3^o âge dans le parc de l'Hôtel de Lassay



et en compagnie de madame MERMAZ

DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE d'ECHIROLLES pour les OBSEQUES DE
Monsieur André MARTIN le 9 Mai 1983 - CORPS

Mr Perre MARTIN
Mme Emma MARTIN
CHERS COLLEGUES, MESDAMES, MESSIEURS.

Au lendemain du 8 mai, dans le droit fil des propos que j'ai tenus devant la population d'Echirolles, fustigeant les idéologies reniant jusqu'à l'idée même de l'être humain, saluant avec fierté et espoir les entreprises des peuples pour la paix et la fraternité, c'est avec une grande émotion que je me trouve aujourd'hui à parler d'un être profondément humain, Mr André MARTIN.

Depuis le temps de la pharmacie GONIN à Corps où il travailla à l'aube de ce siècle dès l'âge de 12 ans, depuis son mariage en 1923 avec une jeune institutrice, depuis son arrivée à Echirolles en 1935 dans l'école qui fut plus tard sa maison, c'est toute l'histoire d'un "Brûleur de loups" exilé dans la vallée, opiniâtre, tétu au travail, obsédé par l'idée de rendre service à son prochain que je veux mettre en avant ici même.

Avant de lui rendre un dernier hommage, à lui qui fut pour la population d'Echirolles l'incarnation de l'élus municipal militant, payant de sa personne et même souvent de sa poche, en compagnie de son épouse acquise totalement à sa cause, je voudrais brièvement rappeler quel fut l'itinéraire de Mr André MARTIN devenu citoyen du petit village d'Echirolles et l'élus de la 2ème ville du département de l'Isère.

Son travail fut salué par 2 décorations amplement méritées, les palmes académiques et la médaille d'honneur de vermeil départementale et communale.

- Mais pour lui ces événements ne furent que péripéties, mettant en évidence sa grande modestie.

ET POURTANT

- En 1945, en précurseur, il met en place avec l'appui de son épouse une classe d'enseignements menagers avec de petits moyens mais une grande énergie.

Il habitait alors : et jusqu'à la retraite de sa femme en 1953, ce qui est maintenant la salle du conseil municipal de la ville d'Echirolles.

- En 1946, membre fondateur de l'amicale laïque mixte, membre fondateur des colonies de vacances d'Echirolles (tout d'abord Château Randon près de St Ismier, puis Brié Angonnes).

Membre bâtisseur, il serait préférable de dire, vu qu'à cette époque; André MARTIN, bras droit de Georges KIOULOU et adjoint aux travaux maniait aussi facilement la truelle et la scie à bois que l'écharpe tricolore du maire adjoint et le code civil des mariages.

.....

- En 1949, avec la commission scolaire dont il avait aussi la responsabilité, il met en route le premier groupe scolaire d'Echirolles, le groupe vaillant-Couturier.
- En 1954, Il met en place le premier restaurant scolaire et organise avec le maire la gestion d'un cinéma au profit des oeuvres scolaires et post-scolaires.

C'est là que tous les anciens Echirollois se souviennent des époux MARTIN, André transportant dans un charette derrière son vélo le matériel de cinéma, son épouse gérant la caisse qui fut, il faut bien le reconnaître une source importante de revenus pour les oeuvres scolaires de la ville.

A la retraite depuis 4 ans, après avoir travaillé à la "Pharmacie Normale" place Grenette, à Grenoble, et fait, hiver comme été le trajet 4 fois par jour à bicyclette, en plus de ses activités bénévoles, il met toute son énergie dans sa commune d'adoption, où son coeur généreux a trouvé matière à aider son prochain, au milieu des travailleurs de la Viscose, du village, dans cette France de l'après guerre où tout était à construire.

Toute cette énergie, il la déploiera dans de nombreux domaines jusqu'en 1982, à l'âge de 87 ans, où tout un chacun le verra avec ses petits papiers : pour, un jour, signaler aux responsables techniques de la mairie un secteur délaissé, ou, un autre jour, signaler aux responsables de l'action sociale telle ou telle famille oubliée dans une détresse que lui seul avait découverte.

La mort de son épouse en 1973, le 3 mai, 10 ans presque jour pour jour avant son propre départ, n'avait pas entamé son courage.

Je suis persuadé que tout le monde se souviendra de sa silhouette, familière, de sa gentillesse bourrue, de son amour du prochain qui l'empêchait d'accepter chez les fonctionnaires du service public communal dont il avait su se faire apprécier, toute négligence.

Son engagement politique dès 1945 dans les rangs du P.C.F. son engagement dans le mouvement de "L'Union des Vieux de France" devenu "Union des Retraités et Personnes âgées" dont il fut le Président découlaient tout naturellement de son caractère profondément humain et de sa haine pour tout ce qui touchait l'injustice.

Avant d'adresser le dernier salut de la population d'Echirolles, je voudrais dire avec force que dans l'esprit de tous, le nom de MARTIN pourtant fort répandu dans notre pays, prendra une résonance toute particulière au fond de notre vallée, dans notre ville d'agglomération marquée par les hommes de la trempe d'André MARTIN, de Georges KIOULOU et de tous ceux qui ont construit Echirolles, les présents comme les disparus.

Merci à vous, M. MARTIN, d'avoir été présent, jusqu'au bout de vos forces parmi nous.

Merci pour votre dévouement exemplaire à la cause - du progrès et de la justice sociale - vous demeurerez à tout jamais un exemple pour nous tous dans notre activité au service de la population.

Chère ^{Mme} Emma MARTIN, cher M. Pierre MARTIN dans ces moments très difficiles pour vous, je vous prie d'accepter au nom de notre Conseil Municipal, nos condoléances attristées mais aussi l'assurance de notre profonde sympathie.

Monsieur André MARTIN nous a quittés...

C'est un enfant bien de "chez nous" que les corpatus ont accompagné à sa dernière demeure lundi après-midi 9 mai.

En apprenant sa mort avant sa maladie, tous ceux qui l'ont connu, ressentent avec beaucoup d'émotion le vide que laisse sa disparition parmi les habitants de Corps.

Corps son village natal où pas un coin, pas une rue lui étaient inconnus.

Là à la faveur d'une rencontre, il aimait interpeller les uns par quelques mots en patois, les autres par une tape amicale "sur l'épaule".

Qui ne se souvient pas de monsieur Martin, allant de porte en porte quand il était enfant, pour convoquer les muletiers conduisant les pèlerins à la Salette et dont le père avait la responsabilité de l'organisation des caravanes.

Qui ne se souvient pas de Mr Martin, homme dynamique, plein d'allant, arpentant à grandes enjambées la montée de l'église; grim pant quatre à quatre l'escalier de la pharmacie ou de l'école en sifflant, toujours heureux, toujours souriant !

Je le révois encore dans son officine préparant avec soin potions, sirops, dosant et pesant avec minutie des mélanges de poudres sur les plateaux d'une balance, bien que chaque enfant aurait aimé posséder comme jouet.

Epoux d'une institutrice chargée de l'éducation de 60 enfants pendant les travaux du Sautet, il fut pour la compagne de sa vie le mari prévenant qui complétait parfaitement une équipe soudée et homogène de maîtres et maîtresses pour qui le métier qu'ils exerçaient était un sacerdoce.

Toujours prêt à redresser un bureau bancal, à enfoncer les clous qui déchiraient les fonds de culottes, d'un banc trop grand ou trop petit pour ceux qui l'occupaient, il passait une partie de ses loisirs à tailler dans le bois, carton, papier, jeux, boîtes de rangement, costumes, pour parer au manque de crédits scolaires bien maigres à cette époque pour autant d'élèves.

Ingénieux, bricoleur dans l'âme, son dévouement ne connaissait pas de limites, car c'était aussi monsieur Martin qui les soirs d'hiver occupait les enfants du cours d'adultes à confectionner des objets avant de les distraire par la projection de diapositives, pour compléter leurs connaissances.

Alors, à la sortie, il était heureux d'arbriter les parties de boules de neige, qui se terminaient fort tard à travers les rues de Corps, car il aimait rire et s'amuser.

Lorsque avec sa famille il quitta Corps pour s'installer à Echirolles, les corpatus regrettèrent le départ d'un couple courageux, serviable, bon, généreux que seul le travail éloignait du pays.

En écoutant Mr le Maire d'Echirolles faire l'éloge d'un de ses proches collaborateurs rappelant aussi ses nombreuses activités au sein de la municipalité et des oeuvres post-scolaires, son dévouement à l'égard des plus déshérités, nous corpatus nous savions depuis toujours que l'homme au grand coeur qu'était monsieur Martin ne pouvait que continuer à donner le meilleur de lui-même dans son pays d'adoption. "Vivre sa vie" était pour lui demeurer fidèle à son idéal qu'il n'a jamais trahi. Cette vie qui fut bien remplie jusqu'à ses derniers instants nous aimons la rappeler dans le petit Corpatus.

Respectueux et dernier hommage que nous adressons à cet enfant du pays qui repose près de me Martin dans le petit cimetière de CORPS, son

J. ARBOUET

Exquises fraises, tendres pigeons

Sur les marchés, l'apparition des fraises annonce l'arrivée de l'été. Pour vos desserts, vous les choisirez petites, rouge sombre et parfumées. C'est aussi la belle saison des pigeons, leur chair est à point, tendre et délicate. Les petits pois sont leur accompagnement classique, mais le couscous parfumé de cannelle est une autre façon moins courante de les apprécier. A moins que vous ne préféreriez les préparations en salmis ou en crapaudine...

Crème moulée aux fraises

— 6 personnes)

600 g de fraises, 200 g de framboises, 150 g de sucre en poudre, 200 g de crème fraîche, 1/2 citron, 2 c à soupe de liqueur de fraise, 75 g de Maizena. POUR GARNIR : 250 g de fraises à volonté.

Nettoyez les fraises, passez-les au mixer avec les framboises. Ajoutez le sucre, la crème, le jus du 1/2 citron et la liqueur. (Vous avez environ 1 l de liquide). Délayez la Maizena dans un peu d'eau et joignez le tout à la préparation précédente. Faites épaissir sur feu doux en remuant et versez dans un moule en couronne légèrement huilé. Laissez reposer au réfrigérateur jusqu'au lendemain. Pour servir, démoulez et remplissez à volonté le centre de la couronne de fraises. Accompagnez de tuiles aux amandes.

Bavarois à la vanille et aux fraises

(6 personnes)

APPAREIL À BAVAROIS : 1/2 l de lait, 1 gousse de vanille, 4 jaunes d'œufs, 75 g de sucre; 5 feuilles de gélatine; 200 g de crème fraîche, 1 sachet de sucre vanillé. GARNITURE : 750 g de fraises, 3 c à soupe de sucre.

Faites bouillir le lait avec la vanille fendue en deux. Laissez infuser 10 mn. Fouettez les jaunes d'œufs avec le sucre en mélange moussieux, versez le lait bouilli par-dessus et faites épaissir sur feu très doux en remuant, sans laisser bouillir. Retirez du feu dès que la crème nappe la cuillère. D'autre part, vous aurez fait gonfler les feuilles de gélatine à l'eau froide. Essorez-les quand elles ont bien gonflé et incorporez-les une à une à la crème chaude en mélangeant pour bien les dissoudre. Laissez refroidir. Fouettez la crème fraîche avec le sucre vanillé. Incorporez la moitié de cette Chantilly à la crème et versez le tout dans un moule en couronne légèrement huilé. Faites prendre au réfrigérateur jusqu'au lendemain. D'autre part, nettoyez les fraises. Gardez entiers les trois quarts des fruits (les plus beaux), réduisez le reste en purée que vous ferez chauffer avec le sucre. Filtrez le coulis obtenu et versez-le sur les fraises. Laissez au réfrigérateur jusqu'au moment de servir. Démoulez alors le bavarois, mettez les fraises au milieu. Décorez avec le reste de crème Chantilly mise à la poche à douille.

Pigeons au couscous

(4 personnes)

4 petits pigeons. FARCE : 50 g de semoule pour couscous, 1 c à soupe de raisins secs, sel, poivre, une pincée de safran. POUR LA CUISSON : 3 c à soupe d'huile, 2 oignons, 1 bâton de cannelle, une pincée de safran, 1 dl d'eau. POUR LA SAUCE : 3 c à soupe de miel, 1 c à soupe rase de cannelle en poudre. POUR ACCOMPAGNER : 200 g de couscous, 50 g de raisins secs.

Humectez d'eau le couscous de la farce, mélangez-le aux raisins gonflés à l'eau tiède, assaisonnez de sel, poivre et safran. Farcissez les pigeons sans trop les bourrer, cousez. Faites revenir les pigeons à l'huile, de tous côtés; ajoutez les oignons hachés, la cannelle, le safran, mouillez d'eau, couvrez et laissez mijoter pendant 30 mn en ajoutant, si nécessaire, un peu d'eau.

Quand ils sont cuits, ajoutez le miel et la cannelle en poudre, laissez cuire encore pendant quelques minutes en remuant pour bien enrober les pigeons et laissez réduire la sauce. D'autre part, vous aurez fait cuire la semoule avec les raisins à la vapeur (suivez les indications de temps de cuisson du paquet). Servez les pigeons avec la semoule.

Pigeons en crapaudine

(4 personnes)

4 jeunes pigeons. 100 g de beurre, sel, poivre, 6 c à soupe de chapelure.

Fendez les pigeons en deux sur le dos dans toute leur longueur, ouvrez-les sans séparer les deux parties, rentrez les bouts des pattes dans une petite incision pratiquée dans la peau du ventre. Aplatissez les pigeons avec un battoir ou la lame large d'un couteau. Passez-les dans le beurre fondu assaisonné, puis dans la chapelure. Faites griller sur braises douces ou assez loin du grill, pendant 25 mn en arrosant de temps en temps avec du beurre fondu et en les retournant souvent. Servez avec une sauce diable (voir p. 8), des petits pois ou des carottes.

Variante : vous pouvez parfumer le beurre avec du persil et des échalotes hachées.

Salmis de pigeons

(2 personnes)

2 pigeons, 50 g de beurre ou de margarine, sel, poivre, un petit verre de cognac, 3 échalotes, 150 g de jambon cru, 1 gousse d'ail, 1 c à entremets de farine, une tasse de coulis de tomates, 3,5 dl de vin rouge, 150 g de champignons de couche.

Coupez les pigeons en deux et faites-les dorer dans la matière grasse en assaisonnant. Arrosez de cognac et flambez. Retirez les volailles et, à leur place, faites revenir les échalotes et le jambon hachés, joignez l'ail, saupoudrez de farine, laissez revenir pendant quelques minutes, puis remettez les pigeons. Mouillez de coulis et de vin, ajoutez les champignons émincés. Couvrez et laissez mijoter une vingtaine de minutes. Servez avec des croûtons frits à volonté.

SOLUTION

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	B	E	N	E	D	I	C	I	T	E	C	E	N	E	
2	A	G	A	P	E	S	D	I	N	E	R	A	C		
3	C	A	R	R	E	L	U	N	C	H	R	I	O		
4	O	T	A	I	S	E	M	A	R	G	E	N	T		
5	N	E	S	S	E	S	E	S	E	U	L	E			
6	S	U	E	E	P	E	U	N	E	U	S				
7	D	T	S	E	L	R	E	B	U	S	T				
8	I	F	S	S	I	R	S	O	L	T	E				
9	F	R	I	C	A	S	S	E	E	U	E				
10	F	I	N	A	L	E	P	O	U	R	T	O			
11	A	C	E	R	E	S	U	N	G	O	U	T	E		
12	O	S	E	R	A	I	E	O	N	O	S				
13	S	T	T	I	S	A	R	I	O	N	T				
14	A	E	R	A	T	O	M	E	S	S	E				
15	M	A	N	E	T	B	O	I	L	E	A	U	S		

LA DISSUASION NUCLEAIRE

Dissuasion Nucléaire :

I - La Dissuasion, donnée permanente de l'art de la guerre caractérise la stratégie moderne. Pour être crédible, elle suppose la possession de forces, notamment nucléaires, maintenues constamment en état d'exécuter des actions de représailles.

Dissuasion, action menée par un état en vue de décourager un éventuel adversaire d'entreprendre contre lui un acte d'agression, en lui prouvant que la valeur de l'enjeu qu'il convoite est inférieure à celle des dommages que l'état menacé est déterminé à lui infliger.

Cette expression court, depuis des années dans les journaux, les conversations, les déclarations officielles. Elle suscite la crainte, soulève la réprobation de certains. Pour d'autres, elle est la garantie de la paix.

Tout le monde en parle. Elle alimente des discussions souvent plus passionnées que très informées et bien que des interlocuteurs ignorent ce que recouvre exactement ces deux mots.

Certains même, délibérément, oublient que les forces nucléaires stratégiques, à qui incombent cette dissuasion, sont justement destinées à ne pas être "engagées" mais qu'à l'inverse des forces classiques, c'est par leur seule présence qu'elles concourent à la sauvegarde du territoire du sanctuaire national.

II - Sauvegarde du sanctuaire par leur seule présence ? Certes, mais aussi par une efficacité incontestable qui repose sur l'aptitude opérationnelle des composantes diversifiées et complémentaires, jouant chacune leur rôle tout en s'épaulant mutuellement.

- La composante sol-sol balistique stratégique SSBS - dont les engins enfouis sous le plateau d'ALBION sont prêts en permanence à une riposte instantanée et marquant par leur présence sur le territoire un seuil ultime à ne pas franchir.

- La composante stratégique pilotée, qui par la souplesse d'emploi des mirages IV et ses possibilités d'actions démonstratives, sera peut-être entre les mains du chef d'Etat le dernier argument décisif pour éviter l'engagement nucléaire.

- La composante mer-sol balistique (dans un prochain numéro).

De ces trois composants, l'armée de l'air a reçu la responsabilité des deux premières qui au sein du commandement des forces aériennes stratégiques, sont opérationnelles depuis 1964 pour les mirages IV, depuis 1971 pour les SSBS du plateau d'ALBION.

Le Système d'armes mirage IV

Le système d'armes mirage IV est le premier moyen de discussion dont notre pays s'est doté. Il se caractérise par sa souplesse d'emploi. Composé du bombardier mirage IV support de l'arme nucléaire et de l'avion ravitailleur C 135 F -(DC 8 civil) ce système est articulé en escadres et d'escadrons.

Chaque escadron est responsable de la mise en oeuvre de ses appareils et de la tenue de l'alerte il dispose à cet effet d'une dizaine d'équipages, d'une équipe technique de mécaniciens assurant l'entretien courant.

Et pour les escadrons de mirage IV seulement d'un dépôt entretien des armes nucléaires.

.....

Permanence - Les escadrons de mirage IV comme les escadrons de C I35 F tiennent une partie de leurs moyens en alerte permanente. Le délai de réaction est fixé par les autorités gouvernementales en fonction de la situation politique. De nombreux exercices sont en outre déclenchés par le commandement des forces aériennes stratégiques pour vérifier l'aptitude des unités à atteindre les différents niveaux d'alerte dans les délais prescrits.

Les niveaux d'alerte peuvent aller de l'astreinte à domicile des équipages jusqu'à l'alerte à Bord, en passant par l'alerte en zone d'alerte à proximité immédiate des avions prêts au décollage.

Sur le plan technique, la remise en oeuvre de tous les matériels opérationnels est assurée 24 heures sur 24, ce qui confère à la force un taux de disponibilité voisin de 30%/

Le mirage IV est capable d'attaquer des objectifs stratégiques (anti citées) ou tactiques (objectifs militaires) et également d'effectuer des missions lointaines de reconnaissances photographiques. Conçu à l'origine pour le bombardement à haute altitude et à très grande vitesse, Mach 2 2400km/h - le mirage IV a ensuite été adapté à la pénétration à très basse altitude et à une vitesse proche de la vitesse du son.

L'arme du mirage IV est la première arme nucléaire réalisée par notre pays, d'une puissance moyenne de 70 kilotonnes environ (1 kilotonne équivalent à l'exploit de 1000 tonnes de dynamite).

Le système d'armes SSBS

Le système d'armes SSBS est implanté sur le plateau d'Albion en haute Provence.

Autour de la base principale de Saint Christol sont disséminés dans un rayon de 30km 18 missiles enfouis dans des silos.

Le missile peut transporter une charge nucléaire d'une puissance de 150 kilotonnes à une distance de 3000 kilomètres (et pour la fin de l'année 83 le missile transportera plus de charges atteignant la megatonne (1 million de tonnes de dynamite), les caractéristiques sont : Propulsion 2 étages, poudre, poids 32 tonnes, longueur 15 mètres, diamètre 1,5 mètre.

Chaque missile se trouve dans un silo constitué d'un épais tube de béton fortement blindé intérieurement, coiffée d'une porte hermétique en béton pesant 140 tonnes; cette porte est actionnée soit mécaniquement pour permettre une intervention sur le missile, soit pyrotechniquement pour un tir.

Les conditions d'alerte des SSBS sont les suivantes :

Conditions bleue tir possible des 18 missiles dans un délai inférieur à 5 minutes. C'est le régime normal et permanent.

Condition rouge tir possible des 18 missiles dans un délai inférieur à 1 minute .

Dans un prochain numéro du Petit Corpatus, nous trouverons la composante Mer-Sol balistique stratégique, ainsi qu'une conclusion sur la dissuasion nucléaire.

Texte transmis par Hervé FERRIERE

CLUB DU 3° AGE

Sortie à Peaugres

Tous les membres inscrits pour cette sortie, sont priés d'effectuer le paiement, le mardi 31 mai à la permanence du club à partir de 14 h.30, soit 10frs représentant :

Le prix du repas - 60 frs

Une participation aux frais de transport - 10frs

L'entrée au Safari-Parc 23 frs

L'entrée du palais du facteur Cheval à Hauterive - 8frs

-:-:-:-:-:-:-

Bal de la fête des Pères et des Mères

Il aura lieu le samedi 4 juin à 21h. à la salle des fêtes, entrée gratuite.

Concours de travestis adultes et enfants.

Tous les enfants costumés gagneront un lot.

-:-:-:-:-:-:-

Rencontre des clubs

La traditionnelle rencontre des clubs aura lieu le dimanche 19 juin à 14h.30 à la salle des fêtes, avec la troupe de Tullins et le concours de l'école de danse de Mme Romain.

-:-:-:-:-:-:-

Rectificatif

Dans le compte rendu des élections municipales paru dans le numéro 60, une erreur a été faite, il fallait lire :

Michel GEISSER : 202 voix au lieu de 20

Et dans le compte rendu du mandat de la Municipalité sortante il faut préciser que depuis que la municipalité offre le repas aux anciens au lieu du goûter, elle n'a plus financé de sortie annuelle aux retraités.

-:-:-:-:-:-:-

CINEMA

Prochain film Ciné villages : salle de la mairie, le mercredi 1° juin à 20h. 30

"Flic ou voyou"

Avec J.P. Belmondo

Un film de Georges LAUTNER et Dialogue de Michel AUDIARD.

-:-:-:-:-:-:-

LA FOULEE VERTE à CORPS, le DIMANCHE de PENTECOTE

A 8h.30, le départ était donné à Beaufin par le maire, Monsieur BONTHOUX? III coureurs s'élançaient sous un ciel pluvieux, hélas, afin de boucler les 28 kms de parcours. Au premier pointage à Ambel 5km, Gavoret de Pontcharra et Moro de Gap devançaient de peu Audéoud de Gap et Maronfolly de Pierre-Châtel. Derrière le peloton s'étirait de plus en plus. Aux sources des Gillardes (site grandiose qui pourrait être la 8^o merveille du Dauphiné), les deux premiers avaient fait le trou et leurs deux suivants étaient déjà à deux minutes alors que derrière les écarts se creusaient.

Dans la montée sur la Posterle, Moro se détachait et laissait Gavoret à une centaine de mètres.

Au début de la plaine de Pellafol, les deux coureurs étaient ensemble, se relayant. Ils allaient y rester jusqu'au dernier ravitaillement à 4 km. de Corps avant d'attaquer la montée.

C'est là que Gavoret tente de décramponner Moro et prend jusqu'à 20 mètres d'écart, mais à nouveau ce dernier revient dans la foulée du premier, et dans le dernier kilomètre, Moro se détache irrésistiblement et se présente en grand vainqueur sur la ligne d'arrivée laissant son compagnon d'échappée à 100 mètres derrière Audéoud de Gap et Maronfolly de Pierre-Châtel qui ont fait également une très bonne course arrivent dans l'ordre.



On reconnaît de gauche à droite : M. Pelissier adjoint représentant le maire de Corps, M. Blanc, directeur de l'office du Tourisme et organisateur de la première Foulée Verte, Bernard Audeoud (3^e), Serge Moro (1^e), Daniel Gavoret (2^e) et M. Bonthoux, maire de Beaufin.

Très bonne organisation malheureusement gâchée par le mauvais temps et nombreux public à l'arrivée qui ne ménage pas ses applaudissements aux valeureux concurrents.

Aujourd'hui 2^o étape, une confrontation entre grimpeurs puisque de Corps on arrivera au haut lieu du sanctuaire de la Salette, 15km mais 1776 mètres d'altitude.

Départ à 8h.30 salle des fêtes de Corps.

.....

Voici le classement : 1er Serge MORO (Gap) Ih.38.30" - 2ème Daniel Gavoret (1er senior) Ih.38.48" (Poncharra) - 3ème Bernard Audéoud (Gap) Ih.45.36" - 4ème Denis Maronfoly (Pierre-Châtel) Ih.47.5" - 5ème Gérard Taes (Marseille) Ih.48.7" - 6ème Denis Creissels (Uriage) Ih.50.6" (1er vétéran) - 7ème Boulebesol Raban (Echirolles) Ih.52.31" - (2ème Vétéran) - 8ème Hubert Nomine (Froges) Ih.53.4s (senior) - 9ème Jean-Paul Ritton (Grenoble) Ih.55.23" - 10ème Jean Mayer (Toulon) Ih.55.43".

Lundi départ donné à 8h.30 par Mme Gisèle ROUX 1er adjointe au maire, libérait les 130 concurrents de la 2ème étape Corps-sanctuaire de la Salette, 14 kilomètres, très sélective de cette première Foulée verte.

C'est ^{un} véritable chemin de croix qu'ont effectué les coureurs surtout pour ceux qui, la veille, avaient fait le tour du lac du Sautet 28 kilomètres dans les jambes.

Dès les premiers lacets une impitoyable sélection s'opérait et les meilleurs se détachaient au prix d'un bel effort. Parmi eux on relevait les noms de Moro de Gap, vainqueur la veille, bien parti pour récidiver Julien de Pont-de-Claix suivi de Lacour de Saint Martin d'hères, Maronfoly de Pierre Châtel, Augier d'Hyères.

Au passage au village de la Salette, Moro prononçait son effort et distançait peu à peu son suivant, Julien alors que, derrière, le peloton se scindait en petits groupes puis en unité au col de l'Homme dans un décor grandiose et majestueux.

Les positions étaient inchangées mais le soleil laissait place au brouillard.

Il fallait avoir des jarrets d'acier pour gravir la Sainte Montagne et en l'occurrence un solide vainqueur, et bien, rééditant son exploit de la veille Serge Moro franchissait en grand vainqueur la ligne d'arrivée au pied de la basilique, fort applaudi par un nombreux public. Julien suivait à 2'21" derrière puis, à 4'12", Lacour de Saint Martin d'Hères précédait Maronfoly de Pierre-Châtel et l'9 plus loin, Sauvebois de Veynes, Castex de Bourgoïn, Creissels d'Uriage, Augier de Hyères, Lagarde de Gap et Bourgeois de Bourgoïn faisaient suite. Au classement 98 concurrents ont terminé ce difficile parcours accueillis par le père Sublet, recteur, le Père Charneau, directeur du sanctuaire et le père Bertier que nous devons remercier.

Au classement des deux étapes, Serge Moro était le grand vainqueur alors que Maronfoly prenait une excellente 2ème place, Audéoud prenait une place sur le podium puis Creissels et Ritton Jean-Paul venaient ensuite.

Cette première Foulée verte qui prendra date dans le calendrier des courses sur route a connu un grand succès populaire pour cette première édition.

Merci à tous ceux qui ont aidé à l'organisation impeccable de cette grande première.

Classement de l'étape Corps-La Salette - I Moro Serge (Gap) Ih.2'20
2. Julien (Pont de Claix) Ih.4'43"; 3 Lacour (St Martin d'hères) Ih.6'32
4. Maronfoly (Pierre-Châtel) Ih.7'41"; 5. Sauvebois (Veynes) 1er vétéran
6. Castex (Bourgoïn); 7 Creissels (Uriage); 8. Augier (Hyères); 9. Lagarde (Gap); 10. Bourgeois (Bourgoïn); 11. Audéoud (Gap); 12 Robert (Verane)
13. Reynaud (Gap); 14. Roult (Grenoble); 15. Perrier (Rumilly); 16. Depeyre (Lazer); 17. De Sousa (Gap); 18. Lauthier (Echirolles);
19. Avildes (Grenoble); 20. Badard (St Pierre le Boeuf).

CARNET ROSE

Nous avons appris avec ^{joie} de la Naissance de :

Benoit, fils de Mr et Mme Michel MARQUE, petit-fils de Mr et Mme Augustin Moussier, et arrière Petit-fils de Mr et Mme Gaston Marcou.

Vincent, Fils de Mr et Mme Bernard MARTIN, petit fils de Mme Jeanne MARTIN

Marie, fille de Mr et Mme Bernard CHRISTOL, petite fille de Mr et Mme Hugues CHRISTOL.

Emilie, fille de Mr et Mme CHENEVAY, garagiste, arrière petite fille de madame DONAT.

Sébastien et
Stéphanie enfants de Mr et Mme Hervé et Brigitte RENAULD
arrière petits enfants de Mr et Mme René Renauld, maître-nageur.

Nous adressons nos sincères félicitations aux parents et nos meilleurs aux bébés.

-:-:-:-:-:-:-:-

CARNET BLANC

Au mois d'avril a eu lieu le mariage de :

Claude BOYER et d'Isabelle PRA, fille de Mr et Mme Jean-Paul PRA et petite fille de Mr Emile PRA.

et de Thierry G'ELLY et Françoise DUMAS, fille de Mr et Mme Jean DUMAS et petite fille de Mme Thérèse DUMAS.

Sincères félicitations à leurs familles et meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

-:-:-:-:-:-:-:-

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec peine le décès de :

Mr André MARTIN, père de Pierre MARTIN et frère de Mlle Emma MARTIN

Mme Marie ROVETTO, épouse de Mr Jean ROVETTO

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

-:-:-:-:-:-:-:-

Un client reprochait à son tailleur, le temps qu'il mettait à lui faire un costume.

Six semaines! rageait-il, mais enfin le monde a été créé en six jours.

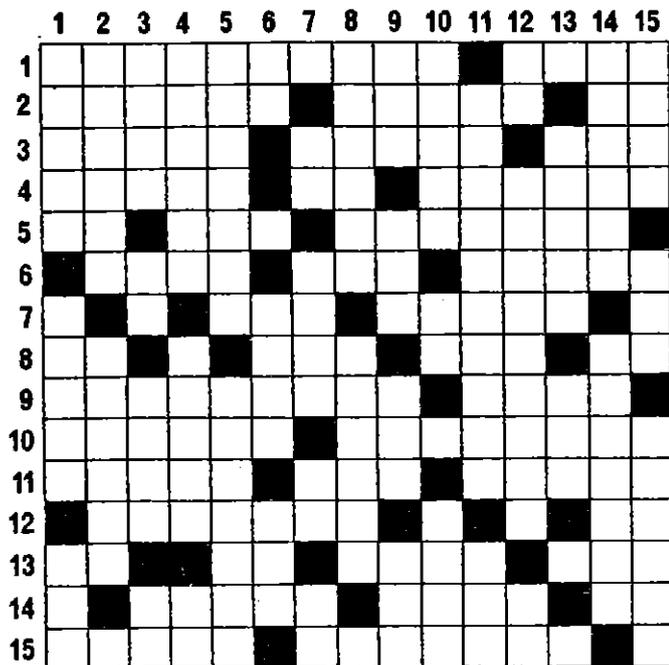
Je sais riposta le tailleur. Mais vous avez vu le résultat?

"Observer" Londres

-:-:-:-:-:-:-:-

LES MOTS CROISÉS

Thème : le repas



Horizontalement

1. Il précède le repas catholique. Dernier repas.
2. Repas entre amis. Repas. Actinium.

3. Les officiers de marine y prennent leurs repas. Repas froid que l'on sert aux réceptions. Ville à joie.
4. Extirpais. Initiales militaires. Oseille ou galette.

5. Eclos. Direction du vent. Solitaire.
6. Transpiration. Petite quantité. Ville allemande.
7. Est exclu de certains régimes alimentaires. Jeu d'esprit.
8. Egouttoir. Titre anglais. Terrain. Règle.
9. Viande coupée en morceaux et cuite dans une sauce. Rivière africaine.
10. Termine l'opéra. Circuit.
11. Tranchant. Soleil anglais. Fait un léger repas entre le déjeuner et le dîner.
12. Plantation. Restes de poulet.
13. Bienheureux. Titane. Robe de l'Inde. Possèdent.
14. Muse de l'élogie. Restaurant militaire. Pour soi.
15. Peintre français, auteur du Déjeuner sur l'herbe. Auteur du Repas ridicule.

7. Article. Levées. Note. Obi.
8. Berceau des Edomites. Qui a mangé à satiété.
9. Soutien. Qui fait faire la grimace. Officier de Tonnerre. Favorable.
10. Repas léger tenu prêt à tout heure. Existes. Ville russe.
11. Ecrivain soviétique. Suffixe.
12. Du chrome au labo. Repas copieux, festin. Hittérien.
13. Revus. Demi-chien.
14. Comme certaines étoile Germaines.
15. Quote-part de convive. Sur calendrier. Tout le monde n'a pas l'art de les accommoder.

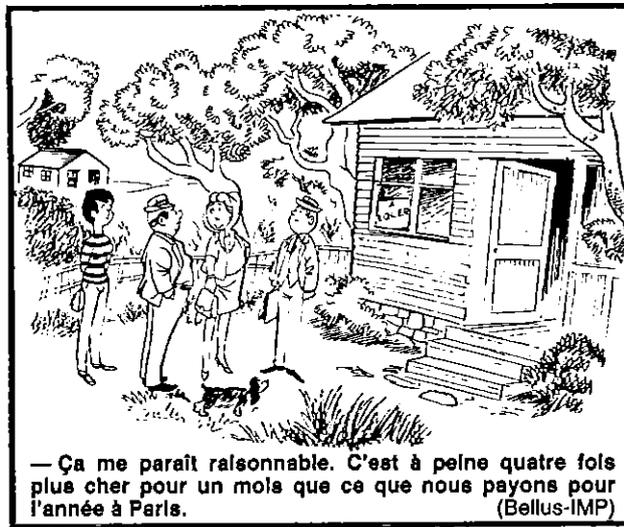
Verticalement

1. Élément d'un repas anglais. Réception suivie d'un repas chez les musulmans d'Afrique du Nord. Oncle d'Amérique.
2. Ile près de la Sicile. Mets grossièrement cuisiné.
3. Au Japon. Vieille note. Prénom espagnol. Dans.
4. Entichée. Perroquet de mer. Préfixe.
5. Divinités. Signalât le danger.
6. Cité bourguignonne. Sorte de crochet. Possède.

Solution en page : "Cuisine"



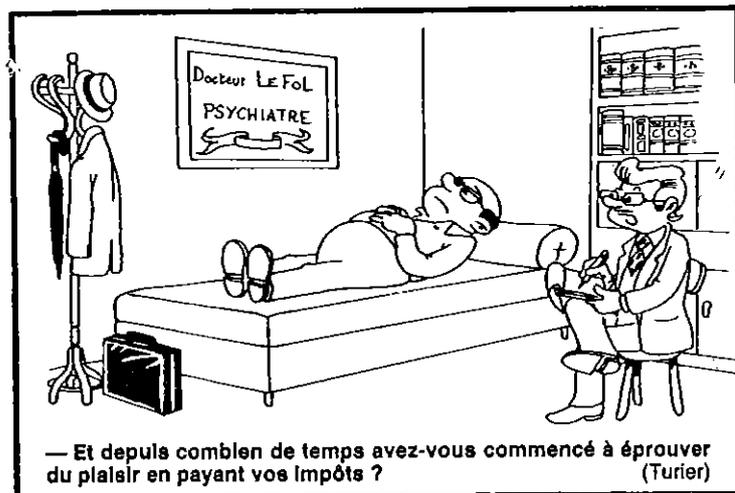
— Moi, je suis pour l'étalement des vacances : les profs en hiver et nous en été !... (Gad-IMP)



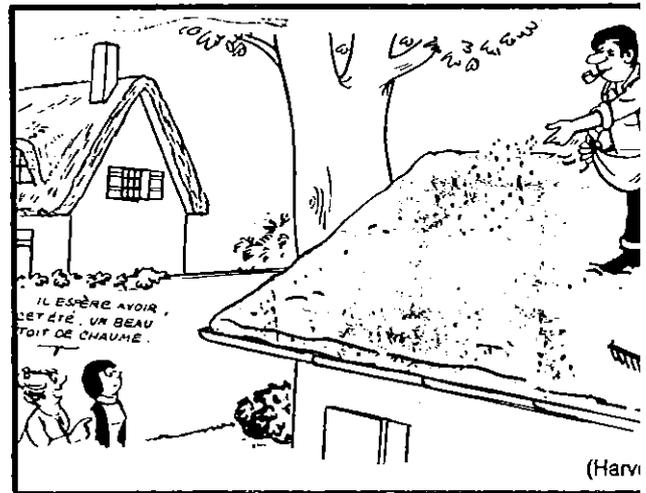
— Ça me paraît raisonnable. C'est à peine quatre fois plus cher pour un mois que ce que nous payons pour l'année à Paris. (Bellus-IMP)



(Bélor)



— Et depuis combien de temps avez-vous commencé à éprouver du plaisir en payant vos impôts ? (Turier)



(Harvi)